

Tarif inscription congrès annuel SFTA STC du 10 au 12 mai 2017 Avignon

Palais des Papes

(L'inscription en ligne sera effective en février 2017)

L'inscription congressiste comprend les actes du congrès, l'accès à la salle de conférence, les pauses cafés, les déjeuners du mercredi 10 mai, jeudi 11 mai et vendredi 12 mai, le dîner-croisière sur le Rhône à bord du Mireio du mercredi 10 mai et la soirée de gala à l'Espace Jeanne Laurent du jeudi 11 mai.

L'inscription accompagnant comprend les déjeuners du mercredi 10 mai, jeudi 11 mai et vendredi 12 mai, le dîner-croisière sur le Rhône à bord du Mireio du mercredi 10 mai et la soirée de gala à l'Espace Jeanne Laurent du jeudi 11 mai.

- Inscription congressiste membre SFTA/STC avant le 15 mars 2017 : 450 €
- Inscription congressiste membre SFTA/STC après le 15 mars 2017 : 550 €
- Inscription congressiste non membre SFTA/STC avant le 15 mars 2017 : 530 €
- Inscription congressiste non membre SFTA/STC après le 15 mars 2017 : 630 €
- Inscription congressiste **jeunes scientifiques** (après acceptation candidature *)
entre le 15 février et le 15 mars 2017 : 210 €
- Inscription congressiste partenaire industriel : 420 €
- Inscription accompagnant : 220 €
- Inscription sur place : 1000 €

* **Le tarif jeune scientifique** est réservé au moins de 36 ans au 1^{er} janvier 2017 ayant un poste non titulaire, dans la limite de 20 places disponibles et après acceptation du dossier de candidature par le comité scientifique du congrès.

Il n'est pas obligatoire d'être membre de la SFTA ou de la STC pour candidater.

Les candidats doivent suivre la procédure suivante :

- soumettre un abstract pour communication affichée ou orale en premier auteur avant le 22 janvier 2017 selon les instructions disponibles sur le site de la SFTA :
www.sfta.org/img/uploads/2016/11/Inst_auteurs_Avignon.pdf
- avoir soumis un article en premier auteur dans la revue ToxAC avant le 31 janvier 2017, selon les instructions de l'éditeur Elsevier :
www.em-consulte.com/getInfoProduit/TOXAC/instructionsAuteurs/TOXAC.pdf
- envoyer par mail sa candidature au « tarif jeunes scientifiques congrès 2017 » au secrétariat du congrès (HEysseric@chu-grenoble.fr) avant le 31 janvier 2017 : avec une copie de l'abstract soumis, un court CV et la référence d'Elsevier indiquant la soumission d'article.

Le secrétariat indiquera l'acceptation ou le refus des candidatures au plus tard le 15 février 2017.

Remarque : l'article soumis par les jeunes scientifiques du congrès 2016 ne peut pas être pris en compte une seconde fois pour le congrès 2016 : tout candidat qui renouvelle une demande doit soumettre un nouvel article.